



**DÉCLARATION PRÉALABLE À UNE VENTE AU DÉBALLAGE**  
(ET DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC)  
A déposer en Mairie du lieu d'organisation

**1 - Déclarant**

NOM, prénoms : .....

Pour les personnes morales,

Dénomination sociale : .....

Nom du représentant légal ou statutaire : .....

Fonction : .....

N° SIRET : .....

Pièce d'identité produite : Type : ..... Date de délivrance : ...../...../.....

Numéro : .....

Autorité l'ayant délivrée : .....

Adresse : n°..... Voie : .....

Complément d'adresse : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Téléphone (fixe ou portable) : .....

Adresse email : .....@.....

**2 – Caractéristiques de la vente au déballage**

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, salle ou place publique, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce de détail...) : .....

La présente déclaration, valant **DEMANDE D'AUTORISATION** d'occupation du domaine public: · OUI · NON

Marchandises vendues : · neuves · occasion (Vide-Greniers)

Nature des marchandises vendues : .....

Date de la décision ministérielle (en cas d'application des dispositions du II de l'article R. 310-8 du code du commerce concernant les ventes au déballage de fruits et légumes frais effectuées en période de crise conjoncturelle ou en prévision de celle-ci : .....

Date de début de la vente : ...../...../..... Date de fin de la vente : ...../...../.....

Durée de la vente (en jours) : .....

**3 – Engagement du déclarant**

Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration (NOM, prénom) : .....  
certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L 310-2, R 310-8 et R 310-9 du Code de commerce.

Date et signature

...../...../.....

*Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du Code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (art. L. 310-5 du code de commerce).*

**4 - Cadre réservé à l'administration communale :**

Date d'arrivée : ...../...../..... N° d'enregistrement : .....

Recommandé avec demande d'avis de réception : .....

Remise contre récépissé : .....

Observations : .....